Procès-verbal du Conseil d'école du 18 juin 2018

Ecole des hirondelles LE TREVOUX

Présents :

Mmes Joa et Sinquin, Mr Jambon, Mr Salaun Mr Leconte, Mr Langlais (parents d'élèves élus)

Mme Beux (adjointe chargée des affaires scolaires) Mr Hanocq

Mmes Oriot, Begel, Tanguy, Huet, Berthou, Fer, Moal (professeurs des écoles)

Employée communale : Mme Maryse Gallo

Excusé(e)s :

Mme Decemme (IEN)

Mme Tanguy (parent d'élèves)

Absent :

Mr Le Corre (parent d'élèves)

Mr Fraval (maire)

1) Rentrée 2018

Effectifs

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'élèves prévus		6	17	22	21	25	20	22	21
inscriptions	2	16	1	1	1	2			
départs		1	1			1		2	
total	2	21	17	23	22	26	20	20	21
									172

La répartition n'est pas encore effective, elle sera communiquée la veille de la rentrée.

Mouvement des enseignants

Claire Sinquin quitte l'école. Reste à nommer la ou les personnes qui vont effectuer le complément du temps partiel de Marianne Oriot ainsi que les décharges de Katell Huet :

ce sera fait le 28 juin. Mme Laurent, en appui administratif au sein de l'école depuis plus de 4 ans, voit son contrat arrêté à la fin de l'année scolaire.

2) *Travaux et sécurité*

Réorganisation des locaux

Une réunion à laquelle les enseignantes ont été présentes a eu lieu durant les vacances de la Toussaint. A l'issue, l'architecte avait prévu un échéancier.
Les appels d'offres émis n'ont pas abouti, les entreprises n'y ayant pas répondu. La municipalité n'explique pas ces non réponses : trop de contraintes de calendrier ? Entreprises déjà occupées ?
De nouveaux appels d'offres vont être lancés. Le projet repart à zéro et est donc retardé d'un an minimum.
Mme Beux précise que la mairie n'y est pour rien. Le financement est prêt. La municipalité attend les réponses des entreprises.
L'équipe enseignante et communale souhaiterait avoir connaissance d'une date de début de travaux car un transfert de classe est prévu.
Mme Huet précise que la situation devient compliquée pour le personnel de restauration scolaire : locaux trop exigus, bruit...
Mr Leconte, parent d'élève, a également constaté que la cantine est trop bruyante. Il émet l'idée que les parents d'élèves devraient venir voir par eux-mêmes. Mme Beux n'a pas de solutions à apporter. Elle a fait un mot à l'attention des parents mais Mr Leconte pense que cela n'est pas suffisant. C'est un problème de discipline et les parents doivent en être conscients.
Au niveau matériel l'étuve et le lave vaisselle ne sont plus adaptés. Mme Beux dit que ce remplacement peut se faire indépendamment du projet.

Abords de l'école

Des aménagements sont prévus : nouveaux commerces, parking à réaménager.
Selon Mme Beux qui a effectué des observations, il ne faut pas grand-chose pour faciliter les déplacements.et la sécurité au niveau des abords de l'école, notamment concernant le stationnement.
A la prochaine rentrée scolaire, le stationnement sur l'espace le long de la mairie sera limité à 30 min pour éviter les voitures ventouses.
Dans un premier temps la mairie va expérimenter cette proposition avant d'envisager une entrée unique côté maternelle.
Les enseignantes regrettent de ne pas avoir été consultées au sujet du stationnement

devant l'école.
Mme Huet précise que les déplacements avec les élèves pour se rendre à la MPT ou aux étangs sont compliqués et dangereux. Beaucoup de gens se garent devant la vitrine de la boulangerie. Un chemin piétonnier sécurisé devrait être matérialisé.
Un groupe de travail municipal a été prévu pour réfléchir autour de la question du parking de la poste qui va devenir plus visible.

La municipalité a acquis un commerce à proximité de l'école avec un terrain donnant sur l'arrière du préau élémentaire. Cette acquisition pourrait permettre un agrandissement de la cour élémentaire actuelle. Rien n'a pour l'instant été décidé.

En premier lieu le chantier prioritaire est celui de la cantine. Celui de la réorganisation des espaces extérieurs sera étudié ultérieurement.

L'équipe enseignante regrette que l'aboutissement des projets prenne un temps relativement long : le sujet de la réorganisation de la restauration scolaire est évoqué depuis 2009.
Mme Beux répond que c'est indépendant de leur volonté.

Exercices incendie

Deux exercices ont eu lieu au cours cette année scolaire : un en février qui s'est avéré positif et qui a permis de détecter un matériel défectueux ; un autre sur le temps de sieste qui a permis de soulever quelques axes d'amélioration.
Mme Huet évoque le problème de revêtement au sol lors du déplacement des élèves vers le lieu de rassemblement : la présence de cailloux empêche la circulation.
Mme Beux prévoit de consulter le rapport de Mme Huet qui est sur le registre de sécurité en mairie.

Une enseignante demande si des exercices sont prévus sur le temps périscolaire car l'alarme a été déclenchée sur le temps du midi et le personnel ne savait pas où se rendre.
Mme Beux précise qu'aucun exercice n'a été réalisé et indique qu'elle va se renseigner.

Mme Huet précise qu'elle n'a pas d'affichage du plan d'évacuation (emplacement gaz, entrée pompiers, réseaux..) de l'école qui est obligatoire.

3) Temps périscolaire

Contenu du goûter

Les parents demandent si la consommation d'un fruit au goûter de la garderie peut être acté. Un parent élu présent demande quelle est la proportion d'enfants qui mangeraient des fruits.
Mme Beux ne répondra pas favorablement à cette demande car cela impliquerait une augmentation du tarif de garderie.

Accueil garderie du matin

Certains enfants arrivent à la garderie avant l'heure prévue, ce qui pose question au niveau de la responsabilité et de la sécurité. Un courrier à l'attention des familles concernées sera élaboré.

4) Bilan des questions abordées et suites données

Parcours citoyen

Suite aux conseils des élèves, les élèves ont réfléchi à des propositions sur l'aménagement de la cour. Une lettre a été adressée à Mr Fraval le 30 janvier et la lettre est restée sans réponse. Malgré plusieurs relances aucune n'a été apportée. Les enfants attendent une réponse.
Mme Beux aurait souhaité avoir une copie de cette lettre et n'a semble t-il pas compris l'objet de cette lettre. Elle avoue qu'elle n'y a pas donné d'importance étant donné qu'elle ne l'a pas eue en copie.
Mme Beux se dit qu'il y aurait pu avoir une rencontre avec le Maire, discussion qui aurait été plus porteuse.
Les parents incitent la Mairie à formuler une réponse aux enfants par un courrier, par respect pour eux.

La séance est levée à 19h36.

Signature de la secrétaire :

Signature de la présidente :